



Évaluation des formations

# RAPPORT D'ÉVALUATION

## Champ de formations Information et communication

Université Toulouse III – Paul Sabatier

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
**VAGUE A**

Rapport publié le 23/07/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Président par  
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Anass Nagih, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Information et communication* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Information-communication
- Licence professionnelle Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires
- Master Information-communication

## PRÉSENTATION

Le champ de formations *Information et communication* (IC) regroupe les mentions relevant des sciences de l'information et de la communication proposées au sein de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

Ce champ de formations comporte trois mentions :

- 1 licence professionnelle ;
- 1 licence générale, en co-accréditation avec les universités Toulouse 1 Capitole et Toulouse – Jean Jaurès ;
- 1 master, en co-accréditation avec l'Université Toulouse 1 Capitole.

L'adossement à la recherche du champ de formations IC s'appuie sur trois unités de recherche : le laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS) ; l'Institut du droit de l'espace des territoires, de la culture et de la communication (IDETCOM) ; le Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir (CERTOP).

## AVIS GLOBAL

Grâce à la coordination entre les trois universités toulousaines, le champ de formations IC propose une offre de formation cohérente et de types complémentaires, avec une licence professionnelle, une licence générale et un master. Les métiers visés sont variés et ciblés par parcours, par site et par niveau de qualification.

L'appui fort sur un environnement recherche reconnu offre un adossement pédagogique solide tant au niveau académique que socio-professionnel.

Les formations du champ IC sont toutes attractives avec des niveaux d'effectifs très satisfaisants.

La part limitée des étudiants de la licence générale poursuivant dans le master interroge sur la capacité du modèle de pilotage actuel à bien maîtriser les flux et leurs circulations à l'intérieur du champ ou vers l'extérieur.

Autant la structure du master montre la capacité du champ IC à coordonner les mutualisations notamment sur le plan scientifique avec une première année de tronc commun, autant la structure de la licence générale montre le contraire avec des parcours n'affichant aucune unité.

Compte tenu du niveau de maturité atteint dans le travail inter-universités et la richesse des accords affichés, le champ IC semble armer pour mettre en place un projet international ambitieux avec des échanges effectifs.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

Les formations du champ IC exposent clairement leurs objectifs scientifiques et professionnels ainsi que les connaissances à acquérir. Mais concernant les compétences attendues de chaque enseignement, leur description est insuffisante dans le dossier de master.

Les débouchés de chaque type de formation sont en adéquation avec les attendus. La licence professionnelle vise une insertion professionnelle directe favorisée par une adéquation des enseignements aux métiers visés. Le master s'inscrit dans la continuité de la troisième année de la licence en formant un ensemble cohérent. Les différents parcours visent autant une insertion professionnelle spécifique à chacun d'entre eux qu'une poursuite d'études.

Les particularités de la licence professionnelle sont précisément décrites permettant de connaître son positionnement. Par contre, la licence et le master, qui se présentent comme originaux, voire atypique pour le parcours bi-disciplinaire *Communication et arts du spectacle* en licence, ne donnent pas de réels éléments de comparaison avec d'autres formations.

Les formations du champ sont adossées à trois laboratoires de recherche en sciences de l'information et de la communication (LERASS, IDETCOM et CERTOP) auxquels appartiennent les membres des équipes pédagogiques qui assurent le lien avec la recherche : initiation à la méthodologie de la recherche et sensibilisation aux travaux des enseignants en licence, stages de seconde année en master.

La professionnalisation est bien présente dans les trois formations. Cependant l'absence du caractère obligatoire du stage en troisième année du parcours *Communication et arts du spectacle* de la licence est regrettable.

Les liens avec l'environnement socio-professionnel semblent anciens et bien établis pour ces trois formations, mais la description en est parfois imprécise. Toutefois, l'attractivité de la licence professionnelle et du master attestent de leur bonne visibilité vis-à-vis des étudiants et du milieu socio-professionnel.

Malgré l'existence de plusieurs accords internationaux de coopération et les dispositifs de mobilité proposés au sein de l'université, la mobilité sortante n'est effective qu'en première année de master. Les dossiers du niveau licence ne fournissent pas suffisamment de données chiffrées sur les mobilités pour permettre d'en apprécier l'opérationnalité.

L'organisation de la formation de licence est très complexe. L'orientation progressive pour les étudiants n'est pas claire contrairement à celle du master dont la première année est dédiée au tronc commun qui conduit à quatre parcours possibles en seconde année.

Les formations sont ouvertes à la formation continue, à la validation des acquis de l'expérience et à l'alternance. Cette dernière gagnerait à être développée en particulier en licence professionnelle.

Les modalités d'enseignement sont classiques, de même que l'usage du numérique qui se limite à l'espace numérique de travail, à la plateforme pédagogique Moodle et aux outils informatiques propres au développement des compétences en information-communication. On peut noter quelques innovations pédagogiques : une pédagogie de type classe inversée est progressivement mise en place par le parcours *Communication et territoires* du master et un « *serious game* » est proposé dans le module ressources documentaires de la licence professionnelle.

Les équipes pédagogiques se réunissent plus ou moins régulièrement, selon la formation. Elles sont d'une grande diversité pour chacune. Le taux de participation à ces équipes des intervenants appartenant au monde socio-économique est très variable selon les mentions et les parcours.

Des conseils de perfectionnement existent. Néanmoins, il n'y a pas de conseil de perfectionnement unique au niveau de la licence et il est difficile d'apprécier celui de la licence professionnelle car ni sa composition, ni son fonctionnement ne sont renseignés. Des dispositifs d'évaluation des formations par les étudiants existent. Cependant, il n'est pas facile de juger quel impact ces dispositifs ont au niveau du développement des formations et leur pilotage.

Concernant les modalités d'évaluation des connaissances, il est à relever que les contrôles continus sont favorisés dans toutes les formations. Il est à noter que l'évaluation des compétences est à peine abordée dans les formations. Les suppléments au diplôme sont complets s'ils sont présents dans le dossier.

Globalement, peu de données décrivant les dispositifs d'aide à la réussite sont fournies dans les dossiers. Il est donc difficile de les apprécier. Les taux de réussite sont excellents sur l'ensemble des parcours.

Les trois formations du champ sont attractives avec des effectifs élevés de l'ordre de 25 en licence professionnelle, 250 étudiants dans les trois parcours de la licence, 70 au niveau de la première année de master (M1) et également en deuxième année de master (M2) avec les trois parcours. L'origine des étudiants ainsi que leur régime d'inscription sont partiellement renseignés au niveau de la formation en master.

Le suivi des diplômés de la licence professionnelle et du master est réalisé par l'observatoire de la vie étudiante et par les responsables de formation. Le suivi des étudiants de licence n'est malheureusement pas fait ou renseigné. Il aurait été très intéressant de connaître le devenir de ses diplômés surtout que moins de la moitié des effectifs de M1 sont issus de la licence locale.

Les enquêtes sur le devenir des diplômés rendent compte d'un bon taux d'insertion professionnelle pour le master et la licence professionnelle. En ce qui concerne les diplômés en emploi, les postes occupés correspondent bien aux débouchés visés par les formations.

Globalement, des dispositifs d'évaluation des formations par les étudiants existent même s'il reste difficile de les analyser car peu de renseignements sont fournis, et seule la première année de master organise une enquête réalisée au moyen de questionnaires anonymes. Ainsi, il n'est pas facile de juger quel impact ces dispositifs ont au niveau du développement des formations.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Cohérence de l'offre de formation du champ.
- Liens forts avec le milieu socio-économique.
- Bonne articulation avec la recherche.

### Principaux points faibles :

- Absence de modalités de suivi d'acquisition de compétences.
- Faible participation des étudiants dans le pilotage (évaluation des formations et des enseignements par les étudiants et son exploitation dans le pilotage, participation aux conseils).
- Faible exposition des étudiants à l'international.

### Recommandations :

Il convient, de réfléchir à une structuration de la licence générale moins dispersée avec une assise commune à l'ensemble des parcours tout en préservant les spécificités thématiques et des métiers visés de chaque site. Un tel travail devrait être aisé à atteindre avec un conseil de perfectionnement à l'échelle de chaque mention, voire à l'échelle du champ. Une telle instance offrirait sans doute un espace adapté pour mieux connaître et analyser les flux des étudiants entre les trois types de formation. Il faudrait veiller à la participation des étudiants dans ce dispositif de pilotage.

La démarche compétences paraît marginale sur l'ensemble des formations. Il conviendrait de s'en emparer pour la déployer au niveau du champ.

L'exposition des étudiants à l'international reste faible en dépit des nombreux accords affichés, il faudrait sensibiliser davantage les étudiants à la mobilité internationale.

## POINTS D'ATTENTION

Aucune des formations présentées ne nécessite de modifications majeures dans la construction du projet pour la prochaine période contractuelle.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissements : Université Toulouse III – Paul Sabatier ; Université Toulouse 1 Capitole ;  
Université Toulouse – Jean Jaurès

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information-communication* est co-habituée entre trois établissements universitaires toulousains (Université Toulouse 1 Capitole, Université Toulouse – Jean Jaurès, Université Toulouse III – Paul Sabatier) qui proposent trois parcours spécifiques :

- le parcours *Documentation* dispensé durant les trois années par le département documentation, archives, médiathèque et édition (DDAME) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès ; ce parcours propose trois spécialités : archives, bibliothèque, image ;
- le parcours *Communication* des deux premières années de la licence *Communication et arts du spectacle* dispensé par le département communication, études visuelles et arts de la scène (Art & Com) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès ;
- le parcours *Information-communication* en troisième année de licence, pris en charge par l'institut universitaire de technologie (IUT) A de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

La licence prépare les étudiants à une poursuite d'études en master ou à une insertion professionnelle dans les métiers de la communication, des médias, de la documentation et de la médiation culturelle. Les enseignements des parcours *Documentation* et *Communication et arts du spectacle* ont lieu à l'Université Toulouse – Jean Jaurès tandis que ceux de la troisième année de licence *Information-communication* sont dispensés à l'IUT de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation sont clairement détaillés, que ce soit en termes d'apports théoriques, de savoir-faire et d'outils professionnels. En revanche, ce n'est pas le cas des contenus des enseignements qui mériteraient davantage de développement, notamment pour les deux années de licence *Communication et arts du spectacle*, parcours *Communication* et le parcours *Information-communication* de la troisième année. Les poursuites d'études sont bien identifiées et les possibilités d'insertion professionnelle propres à chaque parcours sont explicitées par l'identification de métiers variés et différenciés.



### Positionnement dans l'environnement

Le dossier soulève la particularité de chacun des trois parcours aux niveaux régional et national : les parcours *Documentation* et *Information-communication* sont identifiés comme uniques et la bidisciplinarité du parcours *Communication et arts du spectacle* comme atypique. Néanmoins, ces particularités ne sont pas relevées par comparaison avec d'autres formations précises en information-communication.

La formation est adossée au laboratoire LERASS (laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales) auquel appartiennent les membres des équipes pédagogiques. Les étudiants sont initiés aux méthodologies de la recherche, sensibilisés aux travaux des enseignants et invités à assister à des manifestations scientifiques.

L'articulation de la formation avec l'environnement socio-économique est peu décrit. Le dossier énumère de nombreux partenariats avec les acteurs économiques de la région pour chacun des parcours (entreprises comme institutions publiques). Ces partenariats consistent en l'intervention de professionnels dans les activités de formation telles que les enseignements, conseils de perfectionnement, jurys ou stages.

Quant à l'ouverture à l'international, le dossier énumère des programmes d'échanges et des accords avec des universités européennes permettant de favoriser la mobilité entrante et sortante des étudiants du parcours *Information-communication* dans le cadre de la réalisation d'un semestre ou d'une année de licence. Les étudiants de chaque parcours ont également la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est complexe : chaque parcours a son propre modèle de fonctionnement et se trouve affilié à des départements différents si bien qu'il n'existe aucun tronc commun. Par ailleurs, chaque parcours se subdivise en spécialités distinctes : archive, bibliothèque et image pour le parcours *Documentation* ; communication, théâtre, danse et cirque pour le parcours *Communication et arts du spectacle* ; médias, médiations et organisations pour le parcours *Information-communication*.

La professionnalisation de la formation se traduit par l'intervention de professionnels dans les enseignements, la mise en place d'ateliers ou encore la réalisation d'un stage. À cet égard, seuls les parcours *Documentation* et *Information-communication* proposent un stage obligatoire en troisième année et dont la durée est différente (huit semaines pour le premier, six semaines pour le second).

Les modalités d'enseignement sont classiques, entre unités d'enseignements théoriques et unités d'enseignements spécifiques, de même que les dispositifs d'accueil des étudiants en situation de handicap.

L'usage du numérique reste classique et se limite à l'usage de l'espace numérique de travail et de Moodle. Des enseignements forment les étudiants à l'usage de certains outils informatiques, ce qui est ordinaire en information-communication.

Différents dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place selon les parcours tels que des périodes de réorientation pour les parcours *Documentation* et *Communication et arts du spectacle* ou encore des enseignements de mise à niveau en sciences humaines et sociales et en communication des organisations (deux modules de 20 heures de cours magistraux chacun) pour le parcours *Information-communication*.

La licence s'appuie sur de nombreux dispositifs de mobilité à l'international proposés au sein de l'université pour favoriser les échanges à l'international. Il existe des conventions historiques avec plusieurs pays d'Europe, et de nouvelles ont été établies avec l'Italie, le Portugal et la Pologne. Néanmoins, le dossier ne fournit pas suffisamment de données chiffrées sur les mobilités entrantes et sortantes permettant d'en apprécier l'opérationnalité. Des cours d'anglais sont proposés au premier semestre de la troisième année du parcours *Information-communication*, ce qui est peu.

Les parcours *Documentation* et *Information-communication* sont accessibles par le biais du dispositif de validation des acquis de l'expérience et seul le parcours *Documentation* permet une validation d'études supérieures. Le nombre de dossier est variable selon les parcours.

### Pilotage

Les équipes pédagogiques de chaque parcours sont importantes et diversifiées mais néanmoins déséquilibrées d'un parcours à l'autre : le parcours *Documentation* comprend sept enseignants-chercheurs appartenant à des sections du conseil national des universités (CNU) variées (2<sup>ème</sup>, 71<sup>ème</sup>, 27<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>), un professeur certifié (PRCE),

cinq professeurs associés à temps partiel (PAST) et 24 chargés de cours. L'équipe pédagogique du parcours *Communication et arts du spectacle* est composée de 11 enseignants-chercheurs (dont trois professeurs d'université) appartenant aux sections CNU 71 et 18, un docteur, deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), un professeur agrégé (PRAG), deux PAST et un professionnel. Quant au parcours *Information-communication*, il intègre 15 enseignants-chercheurs (dont trois maîtres de conférences habilités à diriger les recherches et quatre professeurs d'universités) des sections CNU 71<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 74<sup>ème</sup> et deux certifiés.

Le pilotage de la formation est trop peu renseigné : un groupe de travail réunit les responsables de chaque parcours une fois par an ; ce qui est peu fréquent. Chaque parcours a son propre mode de fonctionnement : l'équipe pilotant le parcours *Information-communication* se réunit annuellement. Quant aux autres parcours, leur pilotage n'est pas précisé. Le parcours *Information-communication* réunit annuellement un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de personnels administratifs, de trois étudiants (dont deux du parcours) et six professionnels. Les comptes rendus sont joints au dossier. Il existe également un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Les enseignements de chaque parcours ont lieu sur des sites distincts : à l'Université Toulouse – Jean Jaurès pour les parcours *Documentation* et *Communication et arts du spectacle*, sur le site de l'IUT pour le parcours *Information-communication*.

L'approche par compétences a été initiée dans le parcours *Information-communication*. Les modalités de contrôle des connaissances sont notifiées pour l'ensemble des parcours.

L'autoévaluation de la formation est variable selon les parcours et encore trop peu développée : elle prend la forme d'un questionnaire anonyme rempli par les étudiants du parcours *Documentation*, d'une réunion avec le responsable pédagogique du parcours *Communication et arts du spectacle* et d'enquêtes effectuées par le responsable du parcours *Information-communication* à chaque fin de semestre.

### Résultats constatés

Les effectifs sont convenables : 100 étudiants en première année du parcours *Documentation* en 2015, les effectifs en seconde et troisième année étant en augmentation (respectivement 41 et 48 en 2018-2019). Les effectifs du parcours *Communication et arts du spectacle* sont faibles (25 étudiants par année) compte tenu de contraintes matérielles de la formation. Quant au parcours *Information-communication*, il a une capacité d'accueil de 100 étudiants.

Les taux de réussite sont excellents sur l'ensemble de la mention : 87 % en moyenne tous parcours confondus.

L'observatoire de l'établissement ne fait pas d'enquête d'insertion professionnelle pour les licences générales et il aurait été intéressant de connaître les poursuites d'études en master choisies par les étudiants.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Excellent taux de réussite au diplôme, tous parcours confondus.
- Équipe pédagogique solide et variée.

### Principaux points faibles :

- Structure complexe avec des parcours tubulaires.
- Pilotage inexistant à l'échelle de la mention et inégal entre les parcours.
- Suivi des diplômés insuffisant.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Information-communication* propose trois parcours (*Documentation, Communication et arts du spectacle, Information-communication*) qui ressemblent davantage à des formations distinctes qu'à des spécialisations d'une même licence. Dispensés sur des sites différents et au sein de départements distincts, la mention n'est pas dotée d'un pilotage unifié ni harmonisé. L'organisation pédagogique différenciée engendre une certaine confusion. La structure de la formation devrait ainsi être décloisonnée et rendue plus lisible afin d'apparaître comme une formation unique, dotée d'un tronc commun, à partir desquels chaque parcours se définirait en tant que tel. Le pilotage devrait également s'appuyer sur un conseil de perfectionnement unique à l'échelle de la mention. Enfin, il serait intéressant de développer le suivi des diplômés afin d'identifier les poursuites d'études des étudiants et plus particulièrement l'adéquation des masters aux parcours de la licence.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATION : VEILLE ET GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Établissement : Université Toulouse III – Paul Sabatier

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires* est proposée par l'Université Toulouse III – Paul Sabatier avec la spécialité veille, rédaction et médiation spécialisées. Cette spécialité remplace depuis 2016 la spécialité information, documentation, écritures et images spécialisées en sciences et techniques. La formation est dispensée sur le campus de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier sous la responsabilité pédagogique de l'institut universitaire de technologie (IUT) info-com. Elle propose une formation généraliste à des étudiants qui se destinent à occuper des postes dans le secteur de la documentation en premier lieu, mais aussi de la communication et de l'information. Les étudiants sont en formation initiale, en alternance ou en formation tout au long de la vie (formation continue, validation des acquis de l'expérience – VAE).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs de la licence professionnelle <i>Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires</i> sont très larges. Ils incluent la capacité à chercher et à traiter l'information, à gérer des documents papier ou numériques, à déployer des techniques rédactionnelles et de communication, en français comme en anglais... Ils doivent permettre aux étudiants de se positionner sur des postes tels que documentaliste, veilleur documentaire ou rédacteur web. Il s'agit donc d'une formation à caractère polyvalent, Les métiers visés sont toutefois très ciblés et en adéquation avec le contenu de la formation. Cependant, ils s'avèrent peu nombreux.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le positionnement de la formation dans son environnement local, régional et national est bien décrit. La licence professionnelle de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier est la seule à se consacrer aux divers traitements de l'information selon ses contextes d'usage. Tournée vers la veille documentaire mais également vers la gestion des ressources documentaires, elle s'avère complémentaire des licences professionnelles <i>Édition</i> et <i>Librairie</i> proposées par l'Université Toulouse – Jean Jaurès. Une mention similaire est proposée par l'Université Montpellier 3 mais elle est davantage spécialisée sur le numérique. Avec son parcours type <i>Veille, rédaction et médiation spécialisées</i> , la licence professionnelle est bien spécifique et s'inscrit dans une offre de formation cohérente de

l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, laquelle propose, en co-habilitation avec Toulouse 1 Capitole, une troisième année de licence ainsi qu'un master en information-communication.

Le lien avec la recherche se fait par l'intermédiaire de quatre enseignants-chercheurs du laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS) de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier. Le dossier ne détaille pas davantage, mais la formation à la recherche n'est pas la priorité en licence professionnelle.

Les liens avec le monde socio-économique régional sont ceux que l'IUT de Toulouse a tissé depuis une quarantaine d'années. Des professionnels interviennent auprès des étudiants selon différentes modalités telles que les cours, l'accueil de stagiaires et d'apprentis, la participation aux jurys, aux commissions de recrutement et au conseil de perfectionnement ainsi que les projets tutorés.

La formation n'a pas de lien avec l'international. La maîtrise de l'anglais étant clairement indiquée comme une compétence requise, le sujet mériterait d'être traité.

### Organisation pédagogique

La structure de la licence professionnelle, organisée en cinq unités d'enseignements (UE), répond à ses objectifs, mêlant des compétences techniques propres aux métiers de la documentation, des savoir-faire plus généraux (économie, droit, management, conduite de projet, etc.) et des techniques de communication et d'information (rédaction, médiation, etc.). La professionnalisation est bien présente à travers différents modules (terrain professionnel et démarches d'insertion ; ateliers training ; management et stratégie ; et secteurs de la médiation), des échanges avec des professionnels, un stage (d'une durée de 12 à 16 semaines) et un projet tutoré. L'accent est mis fortement sur la préparation des étudiants à l'entrée sur le marché du travail, ce qui constitue un point fort de la licence professionnelle. Le module mise à niveau-adaptation proposé en début d'année est un élément concret d'aide à la réussite pour les étudiants issus d'horizons divers.

L'usage du numérique reste classique. Il concerne l'acquisition de compétences pratiques liées aux objectifs de la formation (recherche experte de données, veille, banques d'images, etc.) ainsi que l'utilisation de plateformes spécifiques (non identifiées dans le dossier). La licence professionnelle s'ouvre aux pédagogies innovantes en proposant une sorte de *serious game* pour le module ressources documentaires. Le fait de proposer un cours sur les enjeux juridiques, notamment en termes de droits d'auteur, à de futurs professionnels de la documentation est un excellent point pour la formation.

La formation est ouverte à la VAE : trois VAE partielles ont été réalisées. Toutefois, les modalités de cette VAE ne sont pas renseignées dans le dossier.

L'ouverture à l'international se réduit à l'enseignement de l'anglais, lequel occupe pourtant une place importante, notamment dans l'acquisition de la terminologie spécialisée. En effet, le dossier précise qu'aucun étudiant n'a été intéressé par une mobilité internationale.

### Pilotage

Les intervenants dans la licence professionnelle sont trois enseignants-chercheurs (un maître de conférences, un maître de conférences habilité à diriger les recherches, un professeur d'université) du département info-com en 71<sup>ème</sup> section du conseil national des universités (CNU), d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en 71<sup>ème</sup> section CNU, d'un professeur certifié (PRCE) documentation ainsi que huit intervenants extérieurs cœur de métier (dont un professeur agrégé en économie). La proportion d'intervenants extérieurs s'avère donc importante : ces intervenants assurent 70 % du volume des cours. Ce pourcentage sera revu à la baisse suite au recrutement de deux enseignants au sein du département info-com. Cela ramènera la répartition des heures de cours à un niveau plus conforme à ce qui est attendu d'une licence professionnelle.

Le pilotage de la formation est expliqué, notamment en ce qui concerne la répartition des rôles et les responsabilités de chacun. Il existe bien un conseil de perfectionnement dont la composition est peu claire. La dernière réunion remonte à mai 2019 mais seul le compte-rendu de 2017 est joint au dossier. Par ailleurs, la fréquence de ce conseil n'est pas précisée.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement expliquées. De plus, la formation s'est engagée dans une approche par compétences. En effet, les contenus des enseignements ont été transcrits en compétences.

Il existe également un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants, sur lequel le dossier est laconique : il est réalisé chaque année, au retour de stage des étudiants, grâce au logiciel LIMESURVEY.

## Résultats constatés

Le nombre moyen d'étudiants inscrits sur les trois dernières années est de 25 contre 20 sur la période 2013-2016. En outre, le dossier renseigne une augmentation du nombre des étudiants venant d'une autre académie (48 % des effectifs) ; ce qui tend à attester de la notoriété et de l'attractivité grandissantes de la formation. En moyenne, 79 % des étudiants sont issus d'une seconde année de licence ou d'un diplôme universitaire de technologie (notamment de l'IUT info-com de Toulouse III – Paul Sabatier). Le taux de réussite dépasse les 90 % sur les deux dernières années pour lesquelles est fournie la statistique, ce qui est un bon ratio.

Le suivi des diplômés est réalisé par l'observatoire de la vie étudiante 30 mois après l'obtention du diplôme mais également par le responsable de formation par courrier électronique ou via LinkedIn. Les enquêtes réalisées en 2018 montrent qu'à l'issue de la licence professionnelle, 24,44 % des diplômés ayant répondu à l'enquête ont poursuivi leurs études en master (dans et hors établissement) et 26,66 % d'entre eux se sont insérés sur le marché du travail. Le dossier d'autoévaluation précise également que 21,27 % des diplômés ont poursuivi en master sur la période 2016-2018 (depuis l'instauration du parcours *Veille, rédaction et médiation spécialisées*) contre 32,75 % sur la période 2013-2016 (durant le parcours *Information, documentation, écritures et images spécialisées en sciences et techniques*). L'explication fournie est que de nombreux étudiants issus d'un diplôme universitaire de technologie ou d'un brevet de technicien supérieur ont choisi la licence professionnelle car ils n'ont pas pu intégrer la licence *Information-Communication*. Ils se sont donc tournés vers la licence professionnelle dans l'objectif de poursuivre leurs études au-delà de bac+3.

En ce qui concerne les diplômés en emploi, les postes occupés correspondent bien aux débouchés visés par la licence professionnelle : métiers de la documentation d'une part, métiers de la communication numérique d'autre part. Les résultats des enquêtes ne sont pas communiqués au-delà de l'année universitaire 2015-2016, ce qui ne permet pas d'apprécier le taux d'insertion professionnelle des diplômés ni d'en faire une analyse plus étayée.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation adaptée aux besoins des secteurs de la documentation ou du numérique.
- Stratégie affirmée d'aide à la réussite pour tous les étudiants.
- Bon taux de réussite.

### Principal point faible :

- Incohérences dans le dossier entre certaines données brutes et l'autoévaluation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires* est une formation qui accompagne les étudiants dans leur orientation professionnelle en mêlant des enseignements techniques et des enseignements plus généraux.

Malgré les dispositifs mis en place, l'autoévaluation indique un taux de poursuite d'études trop élevé pour une licence professionnelle. Elle met également en avant un poids important des volumes horaires assurés par des intervenants extérieurs. Or, les tableaux joints en annexes ne sont pas cohérents avec ces observations, ce qui rend l'analyse globale difficile.

Il s'avère que pour certains étudiants la licence professionnelle exerce la fonction de passerelle vers une poursuite d'études en master. Afin de pallier ces difficultés, la licence professionnelle pourrait renforcer la professionnalisation au moyen d'une pédagogie par projets visant à confronter les étudiants à des problématiques de terrain mais également par un développement de l'alternance. Cela implique donc un enrichissement du réseau et des partenariats de la formation. Mettre en place des enquêtes plus rigoureuses des diplômés et créer un réseau d'anciens étudiants permettraient d'une part d'obtenir de meilleurs résultats sur le devenir des diplômés et d'autre part, de favoriser le développement de liens avec les milieux professionnels.



## MASTER INFORMATION-COMMUNICATION

Établissements : Université Toulouse III – Paul Sabatier ; Université Toulouse 1 Capitole

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2002 en co-habilitation entre les universités Toulouse 1 Capitole et Toulouse III – Paul Sabatier, le master *Information-communication* est une poursuite de la licence *Information-communication* et a pour objectif de former les étudiants aux différents métiers de l'information et de la communication. La formation est structurée en un tronc commun en première année puis propose quatre parcours en seconde année *Communication et territoires* ; *Communication et culture numérique* ; *Administration et gestion de la communication* et *Administration et communication des activités culturelles*. Dispensé en présentiel sur les sites de l'Université Toulouse 1 Capitole (en première année et en seconde année des parcours *Administration et gestion de la communication* et *Administration et communication des activités culturelles*) et de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier (en première année et en seconde année des parcours *Communication et territoires* ; et *Communication et culture numérique*), ce master offre la possibilité de l'intégrer en formation initiale, en formation continue et en alternance.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont bien décrits et visent à satisfaire tant une poursuite d'études en doctorat qu'une insertion professionnelle immédiate. Le master articule un programme généraliste de haut niveau en information-communication (en première année) et des spécialisations pour préparer l'insertion professionnelle des étudiants dans l'une des voies proposées par chaque parcours de la seconde année. En revanche, les compétences acquises à travers les différents enseignements ne sont pas suffisamment renseignées dans le dossier.

La première année est un tronc commun aux différents parcours qui ne se distinguent qu'à la seconde année. Ainsi, au cours de la première année, les étudiants acquièrent les fondamentaux de la discipline en continuité avec la troisième année de licence de cette même mention. Ensuite, chaque parcours forme aux différents métiers de la communication, en considérant les spécificités de chacun des secteurs concernés. Les débouchés professionnels propres à chaque parcours sont clairement énoncés, de même que l'éventualité de poursuivre en thèse.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans son environnement local et régional est peu décrit. Au niveau local, le master *Information-communication* affiche une complémentarité avec les masters *Communication et culture* et *Information-communication-documentation*. Au niveau régional, le dossier fait état de masters complémentaires à Montpellier. Dans les deux cas, les spécificités du master *Information-communication* au regard des formations concurrentes ne sont pas précisées. Pourtant, le dossier soulève son caractère unique au sein de l'ancienne région Midi-Pyrénées, expliquant ainsi sa forte attractivité, tant du côté des étudiants que du côté du marché de l'emploi.

Le master est adossé à trois laboratoires en sciences de l'information et de la communication : le laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS) sur lequel prennent appui la première année de master ainsi que le parcours *Communication et territoires* de la seconde année ; l'Institut du droit de l'espace des territoires, de la culture et de la communication (IDETCOM) auxquels sont rattachés la première année de master et les parcours *Administration et gestion de la communication* et *Administration et communication des activités culturelles* et le Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir (CERTOP), laboratoire d'appui du parcours *Communication et culture numérique*. Les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation appartiennent à l'un de ces laboratoires qui proposent par ailleurs des stages en seconde année. De plus, les étudiants sont invités à assister aux événements scientifiques organisés par ces structures.

L'environnement socio-économique de la formation est bien décrit : le dossier explique les liens tissés entre le master et les partenaires économiques (enseignements, stages, participations des étudiants à des événements professionnels, visites d'entreprises, projets tutorés, etc.).

À l'international, le master *Information-communication* a mis en place différents accords avec des partenaires différents selon les parcours, favorisant la mobilité étudiante. Ainsi, sept accords en Europe (Espagne, Italie, Norvège, Pays-Bas) et trois accords hors Europe (Mexique et Canada) ont été signés pour la première année de master. Trois accords Erasmus ont été signés pour le parcours *Communication et territoires* (Belgique, Roumanie, Portugal). La mobilité entrante se trouve également favorisée par le réseau Campus France, permettant l'intégration d'étudiants provenant de l'Europe et de l'Amérique latine. Chaque année, deux à six étudiants de première année de master partent au semestre ou à l'année. Six candidatures de mobilité entrante sur 80 à 100 dossiers déposés sont retenues chaque année. Le dossier relève la nécessité de développer la mobilité en seconde année, sans appuyer cette préconisation par des chiffres.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est lisible avec une spécialisation progressive articulée par un tronc commun en première année et quatre parcours en seconde année. Les modalités d'enseignements sont classiques : chaque année est constituée de cours magistraux et de travaux dirigés en présentiel. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières ne sont pas décrits. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience dont les modalités sont renseignées dans le dossier.

La formation accorde une place équivalente à la recherche et à la professionnalisation, à travers les enseignements théoriques, méthodologiques et scientifiques et les pratiques et mises en situations professionnelles. Les étudiants sont amenés à réaliser un mémoire de recherche obligatoire en première année. En seconde année, ils ont le choix entre la rédaction d'un mémoire de stage ou d'un mémoire de recherche, à l'exception du parcours *Administration et gestion de la communication* pour lequel ils doivent rendre un rapport de stage. Un projet tutoré est prévu chaque année du master. Un stage facultatif d'une durée d'un à cinq mois est proposé en première année tandis que le stage de second année (en entreprise ou en laboratoire de recherche), d'une durée minimale de trois à quatre et demi mois selon les parcours, est obligatoire.

Les parcours *Communication et territoires* et *Communication et culture numérique* sont ouverts à l'alternance (huit alternants sur l'année universitaire 2018-2019) dont les principes de fonctionnement sont renseignés dans le dossier. L'usage du numérique est prépondérant dans le master. Outre les classiques espace numérique de travail et plateforme pédagogique Moodle, les étudiants sont initiés aux logiciels de production assistée par ordinateur (PAO) et aux outils professionnels audiovisuels pour la conception de support de communication. Ils font également usage d'outils numériques tels que les logiciels Slack et Trello, le SPOC (*Small Private Online Course*) ou encore d'un web média (Upperculte). Une pédagogie de classe inversée est progressivement mise en place par le parcours *Communication et territoires*.



Les dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place afin de faciliter l'intégration des étudiants d'horizons divers en première année mais également en deuxième année (enseignements sur les fondamentaux de la communication et en théorie de la communication, suivi personnalisé et groupes de niveaux en langues).

L'internationalisation de la formation tient en l'enseignement de l'anglais en première année et en seconde année des parcours *Communication et territoires*, *Communication et culture numérique* et à l'intervention de professeurs invités. En dépit des accords internationaux mis en place, la mobilité sortante n'est effective qu'en première année, à la différence de la mobilité entrante.

### Pilotage

L'équipe pédagogique du master *Information-communication* est diversifiée. Elle est composée de 37 enseignants : 17 maîtres de conférences dont 2 contractuels, 5 maîtres de conférences habilités à diriger les recherches, 6 professeurs d'université, 2 professeurs associés à temps partiels, 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche, 1 professeur agrégé, 1 ingénieur d'études, 1 chercheur du Centre national de la recherche scientifique, 1 professeur certifié, 2 enseignants du second degré. Les responsabilités de chacun sont clairement détaillées. Les enseignants-chercheurs appartiennent majoritairement à la section 71 du conseil national des universités mais trois autres sections sont représentées (1<sup>ère</sup>, 27<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>). De plus, les enseignements cœur de métiers sont assurés, sur l'ensemble des trois parcours, par 57 professionnels et à hauteur d'un tiers à deux tiers des enseignements totaux de chaque parcours.

Trois à cinq réunions pédagogiques annuelles sont organisées avec l'idée de s'assurer de l'adéquation des connaissances communes en première année de master et des spécificités requises pour chacun des parcours de seconde année. À ces réunions s'ajoutent deux à trois réunions plénières à l'échelle du champ. Un conseil de perfectionnement se tient une fois par an dans le but de mesurer l'adéquation des enseignements du master aux exigences du monde professionnel. Il est composé du responsable de la mention *Information-communication*, du responsable de la première année, du responsable de chaque parcours, de trois professionnels et de trois étudiants du master. Seul le compte-rendu de 2017 est joint au dossier, ce qui ne permet pas de mesurer la récurrence de ce conseil d'année en année.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement expliquées. Une approche par compétences a été initiée par la formation en 2016. Un portefeuille de compétences est disponible à l'échelle de l'université.

### Résultats constatés

Le nombre d'étudiants en première année est relativement stable : il oscille entre 63 et 71 depuis la rentrée 2014. Ce nombre s'explique par le souci de l'équipe pédagogique d'encadrer de manière adéquate les étudiants. La formation connaît un fort taux de pression (environ 500 dossiers de candidatures en première année et quatre à sept dossiers pour une place en seconde année) ; ce qui atteste son attractivité. Toutefois, une baisse des candidatures d'étudiants venant de la troisième année de licence est relevée (41 % à la rentrée 2014 contre 20 % à la rentrée 2018) en raison d'un choix de parcours à formuler dès la première année de master. Les effectifs en seconde année sont variables en fonction des parcours : entre 23 et 25 étudiants pour le parcours *Communication et territoires*, entre 18 et 23 pour le parcours *Communication et culture numérique*, entre 27 et 34 étudiants pour le parcours *Administration et gestion de la communication*, entre 27 et 28 étudiants pour le parcours *Administration et communication des activités culturelles*. L'origine des étudiants ainsi que leur régime d'inscription (formation initiale, continue, apprentissage ou contrat de professionnalisation) sont vaguement renseignés pour les deux premiers parcours et ne le sont absolument pas pour les suivants. Le taux de réussite est excellent, aussi bien en première année (86 % en moyenne) qu'en seconde année (95,7 % en moyenne).

Les enquêtes sur le devenir des diplômés sont réalisées par l'observatoire de la vie étudiante. Elles rendent compte d'un excellent taux d'insertion professionnelle pour tous les parcours : l'enquête à 18 mois révèle un taux d'insertion de 79 % pour le parcours *Administration et gestion de la communication* et de 83 % pour le parcours *Administration et communication des activités culturelles*. Quant à l'enquête à 30 mois, elle fait état d'un taux d'insertion de 86 % pour le parcours *Communication et territoires* et de 85 % pour le parcours *Communication et culture numérique*. L'analyse de l'ensemble des résultats chiffrés aurait mérité d'être mieux synthétisée dans le dossier.

Quant à l'évaluation de la formation par les étudiants, elle est réalisée au moyen de questionnaires anonymes administrés aux étudiants en fin de seconde année doublés par celui de l'Edu-universal pour certains parcours. Seuls les résultats de l'enquête réalisée en 2018 par le parcours *Communication et territoires* sont renseignés dans le dossier.

Le manque d'analyse de ces résultats et le faible taux de répondants (50 %) ne permettent pas de les exploiter.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.
- Liens forts avec les compétences en recherche des équipes d'adossés.
- Excellent taux de réussite.
- Formation attractive.

### Principal point faible :

- Mobilité sortante insuffisante en dépit des partenariats signés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Information-communication* est une formation attractive qui connaît un excellent taux de réussite et répond aux exigences du marché de l'emploi. Les enseignements se tournent tant vers la méthodologie de la recherche que vers l'acquisition de savoir-faire professionnels. Les résultats des enquêtes marquent ainsi une bonne insertion professionnelle des étudiants et quelques poursuites d'études en doctorat.

Par ailleurs, encourager la mobilité sortante en seconde année permettrait de développer les partenariats économiques à l'étranger. Le développement de l'alternance en première année de master et sur les parcours *Administration et gestion de la communication* et *Administration et communication des activités culturelles* permettrait également d'enrichir ces partenariats à l'échelle nationale. Pour ce faire, renforcer la dynamique actuelle engagée dans la formalisation du réseau des anciens étudiants pourrait s'avérer un moyen fructueux.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Direction des Etudes  
et de la Vie Etudiante

Pôle d'aide au pilotage de la formation

**Affaire suivie par**

Marlène Rasotto

Tél. : +33 5 61 55 68 18

[marlene.rasotto@univ-tlse3.fr](mailto:marlene.rasotto@univ-tlse3.fr)

Morgane Paisant-Liot

Tél. : +33 5 61 55 62 15

[morgane.paisant-liot@univ-tlse3.fr](mailto:morgane.paisant-liot@univ-tlse3.fr)



UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER   
Université  
de Toulouse

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Toulouse, le 27 février 2020,

Objet : Autoévaluation HCERES 2019 – Observation de l'établissement

Champ de formation : **Information et Communication**

L'établissement n'a pas d'observation à formuler sur le champ et les formations.

Le Président de l'université Toulouse III,

Jean-Marc BROTO

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)